

Vos questions / nos réponses

Acool

Par [Profil supprimé](#) Postée le 23/09/2018 10:18

Mon fils de 21 ans consomme du cannabis et plus récemment de l'alcool, je recherche un centre

de désintoxication autre qu'hôpital Psy??

En vous remerciant

Mise en ligne le 25/09/2018

Bonjour,

Vous exprimez une demande d'orientation pour votre fils en vue de ce que vous nommez une désintoxication qui nous laisse penser à une situation d'addiction et nous comprenons bien votre désarroi.

Vous n'indiquez pas la position de votre fils concernant ses consommations ; a-t-il conscience de consommations problématiques ; est-il en demande pour une prise en charge ; quel type de prise en charge ; dans quel objectif (y mettre un terme ou mieux les gérer par exemple).

Si nous nous permettons d'aborder ces questions de motivation, c'est qu'il est essentiel dans l'entreprise d'une démarche de soins que l'usager y adhère, qu'il y trouve du sens. Sous la contrainte, la consommation peut être interrompue le temps de la prise en charge mais à la sortie, si le problème de fond n'est pas abordé, si les raisons qui conduisent votre fils à ses consommations ne sont pas réglées tout ou partie, le risque d'une reprise de consommation est fréquent.

En effet, passer d'une consommation festive à une dépendance n'est pas le fruit du hasard, cela vient souvent en réponse à un mal-être, une souffrance. Aussi, essayer d'identifier ses attentes vis-à-vis des produits, quels sont ses besoins, pourraient peut-être vous permettre de mieux le comprendre et de pouvoir l'amener le cas échéant à une prise de conscience d'un besoin de soutien thérapeutique.

Nous vous joignons un lien ci-dessous qui vous permettra d'accéder aux différents types d'aides proposées aux usagers ; à distance ; en ambulatoire, soins résidentiels,...

Compte tenu de l'âge de votre fils, il est utile de savoir également qu'il existe des Consultations Jeunes Consommateurs (CJC). Nous vous joignons un autre lien ci-dessous. Dans ce CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention de Addictologie), votre fils pourrait être reçu en consultation, faire un bilan de sa consommation et convenir avec un professionnel spécialisé de la prise en charge adaptée.

Il nous semble important pour vous-même de vous informer de la possibilité de bénéficier d'un soutien dans le cadre de l'accompagnement parental. Cela pourrait vous permettre d'être aidée et soutenue dans la situation.

Si vous souhaitez évoquer la question sous forme d'échanges et si vous souhaitez être aidée dans la recherche d'une structure, vous pouvez également nous contacter de façon anonyme et gratuite au 0 800 23 13 13 de 8h à 2h ou par chat via notre site de 14h à minuit.

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Association Addiction France: Csapa 32

99 boulevard Sadi Carnot
32000 AUCH

Tél : 05 62 05 28 68

Site web : www.addictions-france.org

Secrétariat : Lundi et Jeudi de 9h-13h et 14h-18h, Mardi 9h-13h et 14h-19h, Mercredi 14h-18h30, vendredi fermé toute la journée

Accueil du public : Lundi et Jeudi de 9h-13h et 14h-18h, Mardi 9h-13h et 14h-19h, Mercredi 14h-18h30 , vendredi fermé toute la journée

Consultat° jeunes consommateurs : A la Maison des Adolescents en priorité

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [aider un proche](#)
- [les différents types d'aide](#)